

labe fermée accentuée, auront une voyelle brève. Il s'agit là d'une des caractéristiques de ces formes, alors que les formes nominales obéissent généralement à cette règle. Cela nous aidera à distinguer les formes verbales des formes nominales (voir le portique de la conjugaison).

Exemples : אֶלְמֹד, *j'étudierai*. La seconde syllabe, מֹד, est fermée et accentuée, malgré cela, elle aura une voyelle brève : פִּתְחוּ. לְמֹדְנוּ, *nous avons étudié*. La seconde syllabe, מֹד, est fermée et accentuée, malgré cela, elle aura une voyelle brève : פִּתְחוּ.

Le second groupe est constituée des formes du passé de la seconde personne du pluriel, לְמֹדְתֶן, לְמֹדְתֶם, *vous avez appris*, des pronoms personnels אַתְּ et אַתָּם, *vous*, et des pronoms suffixés סוּסְכֶם, *vos chevaux*, סוּסֵיהֶם, *leurs chevaux (à eux)*, דוֹדֵיהֶן, *leurs oncles (à elles)*. Dans tous ces cas, malgré la syllabe fermée et accentuée, la voyelle est brève : סִגוּל.

### 3. Une syllabe ouverte aura une voyelle longue.

Ceci est valable qu'elle soit ou non accentuée.

Exemples : דְּבָר, *chose, parole*. La première syllabe, דְּ, est ouverte, elle a donc une voyelle longue : קָמֶץ. Le fait qu'elle ne soit pas accentuée n'entre pas en ligne de compte.

הִינּוֹק, *bébé*. La première syllabe, הִי, est ouverte, elle a donc une voyelle longue : חִירִיק מְלֵא. Le fait qu'elle ne soit pas accentuée n'entre pas en ligne de compte.

הִנֵּה, *ici*. Cette syllabe est ouverte, car le Hé n'est qu'une *mère de lecture*, on a donc une voyelle longue : חוֹלָם.

רָאוּ, *ils ont vu*. La première syllabe, רָ, est ouverte, elle a donc une voyelle longue : קָמֶץ. La seconde, אוּ, est ouverte, elle a donc une voyelle longue : שוּרִיק.

עֵדוּת, *cœur*. La première syllabe, עֵ, est ouverte, elle a donc une voyelle longue : צִירִי.

Cette règle a de très nombreuses exceptions. Nous avons en particulier les noms ségolés, comme מֶלֶךְ, *roi*, נֶעֶר, *jeune homme*. Les syllabes מֶ et נֶ, bien que possédant une syllabe ouverte, portent une voyelle brève. Un autre grand groupe est constitué par les noms possédant une gutturale dont le שׁוּא נָח s'est transformé en חֲטָף. En effet, la syllabe fermée se transforme ainsi en syllabe ouverte, tout en conservant sa voyelle d'origine.

Exemples : מִחְצִית, *moitié*. אֶעֱבֹד, *je travaillerai*. מְעַמָּד, *candidat*. Dans ce dernier cas, la première syllabe, מְ, est ouverte et pourtant elle a

une voyelle brève : קָמֶץ קָמֶץ, qui se prononce *o*.

Il faut donc retenir qu'une syllabe fermée et non-accentuée aura une voyelle brève. Dans tous les autres cas, on aura, sauf exceptions (et elles sont nombreuses), une voyelle longue.

Voir BL (14 h à n'). Dans le § 16, il est question de l'assimilation des voyelles, dans le § 17 du cas particulier des diphtongues, dans le § 18, de l'assimilation des voyelles avec des semi-consonnes. On peut aller ainsi jusqu'au § 24. Dans le § 26, il est question de la quantité des voyelles. Les auteurs partent des voyelles d'origine et observent leur transformation historique.

Voir GKC (25). Dans le § 26, on décrit la formation des syllabes et son lien avec la vocalisation. Dans le § 27, il est question de la transformation des voyelles, c'est ce que nous allons brièvement décrire ci-dessous.

L (112-120) explicite ce que nous avons exposé. Les § 121 à 133 discutent la question des voyelles primitives. Les § 141 à 145 font le lien entre le ton et la vocalisation. Les § 146 à 153 décrivent les modifications dues à la pause, c'est-à-dire une ponctuation forte dans le système des accents bibliques.

J (27 à 30) présente les syllabes, leurs rapports avec les voyelles et les changements de ces dernières. Le § 31 décrit les déplacements du ton, les § 32 et 33 présentent les effets de la pause.

On notera que c'est dans les formes de pause que l'on retrouve souvent la vocalisation originelle.

### Modifications des voyelles

Nous allons présenter quelques points de repères sur la modification des voyelles, points qui nous aideront dans la suite.

#### 1. Le קָמֶץ גָּדוֹל.

Cette voyelle ne se trouve généralement<sup>1</sup> que dans la syllabe accentuée, ou dans celle qui la précède immédiatement. Exemples : בְּרָכָה, *bénédictio*. La dernière syllabe, כָּה, est accentuée, elle peut donc avoir un קָמֶץ. L'avant-dernière peut également en avoir un, pour ce faire, il faut, d'après nos règles, qu'elle soit ouverte, ce qui est le cas.

זְכוֹרֶון, *souvenir*. L'avant-dernière syllabe peut avoir un קָמֶץ.

Que se passe-t-il quand on ajoute une syllabe qui déplace l'accent, par exemple en mettant un nom au pluriel ? On a deux cas. Dans le premier, le קָמֶץ se trouve dans une syllabe ouverte, il se raccourcira en שְׁוֹא. Comme ce שְׁוֹא provient d'une voyelle, il est par définition mobile. Exemple : זְכוֹרוֹנוֹת, *souvenirs*. Dans le second cas, le קָמֶץ se trouve dans une syllabe fermée, il se raccourcira en פְּתַח. Cela se produit en particulier quand on met un nom à l'état construit (voir le portique du nom). Exemples : דִּת, *religion*, דִּת־מֹשֶׁה, *religion de Moïse*. Dans le cas suivant, la syllabe du féminin était ouverte, mais le passage à l'état construit entraîne sa fermeture : תְּשׁוּבָה, *réponse*.

<sup>1</sup> Sauf, s'il vient compenser l'impossibilité de mettre un dagesh par l'allongement d'une voyelle brève.

תשובת הַמּוֹרֶה, *la réponse de l'enseignant*.

### 2. Le חֹלֶם חֶסֶר.

Il ne peut exister que dans la syllabe accentuée<sup>1</sup>. Exemples : לְגַמֵּר, *fermer*. יָכַלְתִּי, *je pouvais*. אֶבֶר, *ours*. Là aussi, nous avons deux cas. Si le חֹלֶם חֶסֶר se retrouve dans une syllabe ouverte, il s'abrègera en שְׂוֹא. Comme ce שְׂוֹא provient d'une voyelle, il est par définition mobile. Exemple : יָכַלָּהּ, *elle pouvait*. Il s'agit du féminin de יָכַל, *il pouvait*. Dans le cas d'une syllabe fermée, le חֹלֶם חֶסֶר s'abrègera dans la voyelle brève correspondante, c'est-à-dire soit le קָמֶץ קָטָן, comme dans יָכַלְתֶּם, *vous pouviez* (lire *yekholtém*), soit le קָבוֹץ, comme dans דְּבִים, *des ours*.

### 3. Le צִירֵי חֶסֶר.

Il peut se comporter comme les deux précédents. S'il suit les règles du קָמֶץ, en syllabe fermée, il va s'abrèger dans la voyelle brève correspondante, c'est-à-dire soit le חִירֵיק חֶסֶר, soit très rarement סְגוּל. Exemples : שֵׁן, *dent*. Le duel de ce nom (qui lui sert de pluriel) est שְׁנַיִם, *les dents*. Le mot שְׁכִנָּה, *voisine*, donne à l'état suffixé (voir le portique du nom) שְׁכִנָּתִי, *ma voisine*.

S'il se retrouve en syllabe ouverte, il s'abrège en שְׂוֹא. Comme ce שְׂוֹא provient d'une voyelle, il est par définition mobile. Exemple : לֵבָב, *cœur*, donne à l'état construit לֵבַב־אָנוּשׁ, *le cœur de l'homme*.

S'il suit les règles du חֹלֶם חֶסֶר, alors il ne peut exister que dans la syllabe accentuée. Exemple : כּוֹתֵב (הוּא), *(il) écrit*, au pluriel כּוֹתְבִים (הֵם), *(ils) écrivent*.

Dans le portique suivant, nous allons appliquer les règles acquises aux particules affixées.

#### Pour les arabisants

L'hébreu a une longue tradition de la fixation de l'emplacement de l'accent dans le mot. Elle s'est faite sur le texte biblique au moyen de la notation des accents avec des systèmes relativement complexes. Le mot hébreu est en grande majorité accentué sur la dernière syllabe et dans de rares cas sur l'avant-dernière. Il est vrai qu'en hébreu, la disparition des voyelles brèves finales et des désinences casuelles (أَعْرَاب) fait que les mots ont très souvent une syllabe en moins.

<sup>1</sup> Sauf, s'il vient compenser l'impossibilité de mettre un dagesh par l'allongement d'une voyelle brève, s'il est suivi d'une *mère de lecture* etc.